

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

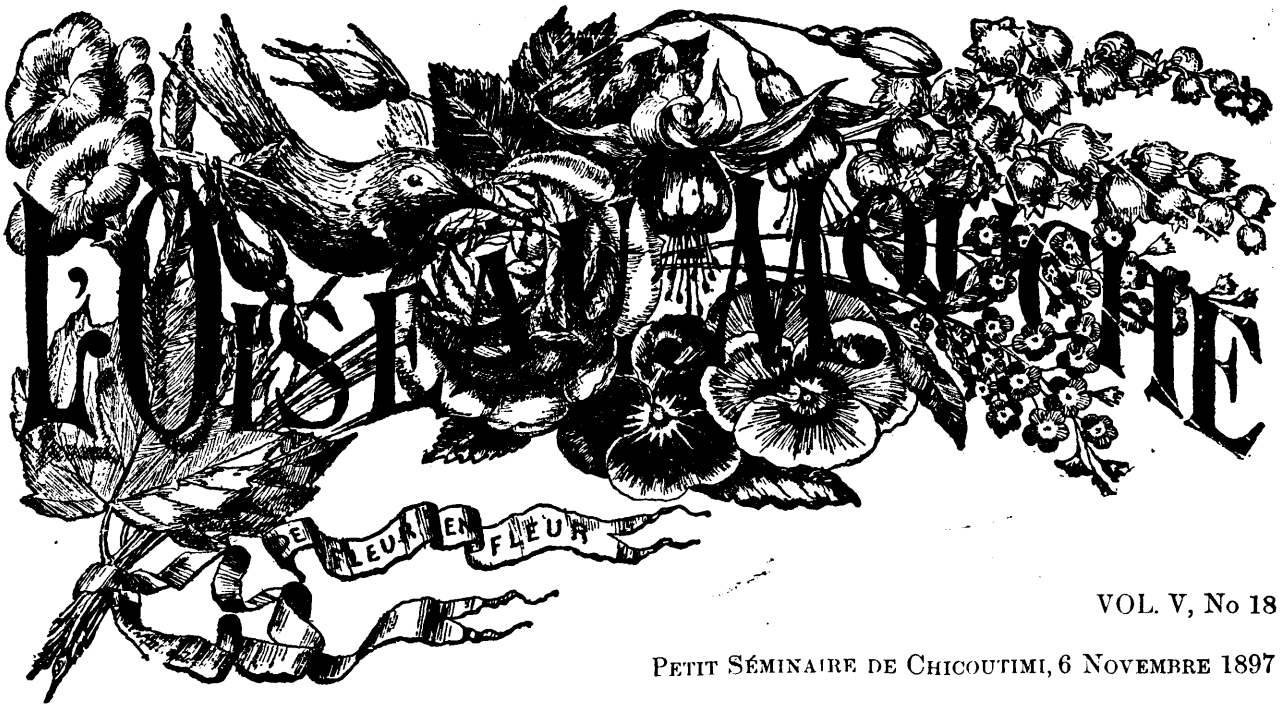
- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



LE JOUR DES MORTS

Entendez-vous, chrétiens, dans le son! re beffroi
Une cloche qui teinte ?.....
Ecoutez bien ce glas qui nous remplit d'effroi,
De nos morts c'est la plainte.

La nature est en deuil, et les cieux pour pleurer
Sur la tombe muette,
De leurs célestes feux ont voilé la clarté,
De nos morts c'est la fête.

Un ami peut mourir, mais l'amour ne meurt pas:
Il poursuit son objet sous le fier mausolée,
Il prie et il gémit lorsqu'il entend le glas
Redire dans les airs sa note désolée.

Ne les oublions pas, nos morts, en ce saint jour !
Levons les yeux au ciel, et sur leur froide bière
Fléchissant les genoux, prouvons que notre
[amour
A franchi avec eux le seuil du cimetière.....

Dans ce funèbre lieu, grand rendez-vous des
[deuils
Où la Mort, à la Vie arrachant son empire,
Commande les humains debout sur leurs cer-
[ceuils,
Écoutez à genoux ce que nos morts vont dire...
Dans leurs tombes couchés, il me semble les voir
Pressant entre leurs mains, sur leur poitrine
[éteinte,
Le signe rédempteur qu'ils baisaient chaque soir,
Et qui semblait sourire à leur pieuse étreinte...

Dans son orbite creux leur œil ne se meut plus,
Sans vie et sans éclat leurs prunelles voilées
Leur dérobent le Dieu qu'ils adoraient émus
En contemplant du ciel les voûtes étoilées.

Pour leurs sens endormis la nature est sans voix ;
Mais ils parlent, nos morts, dans leur profond
[silence :
Éloquents sans parole, ils nous montrent la
[croix,
Et la croix dit toujours : "Prière, Pénitence !"

Écoutez cette voix, c'est une voix du ciel,
C'est le conseil des morts, de ces morts qui nous
[aiment,
Et si demain aux cieux sonne notre rappel,
Nous saurons bien sourire à cette heure suprême.....

Pour les âmes prions, penchés sur les tombeaux
Comme sur un abîme, et les anges fidèles,
Soupirant avec nous, diront sous les orneaux,
Dans les ombres du soir : "Ils ont prié pour
[elles !"

..... Entendez-vous ce bruit ce bruit mystérieux
D'une larme qui tombe
Comme un gage d'amour, douce comme les
[cieux
Sur cette triste tombe ?.....

.... Et les croix près de nous semblant prier tout
[bas
Pour cette âme souffrante.....
.... Et la cloche là-haut qui dit toujours son glas
Comme une voix mourante ?.....

A. de SAINT-ANSELME. (1)

(1) Nos lecteurs se réjouiront comme nous de voir un nouveau poète diriger son Pégase — un pur sang ! — vers nos pâturages boréaux. Nous comptons qu'il y reviendra. En attendant, nous le remercions bien de sa première visite. RÉD.

HISTOIRE DE CHICOUTIMI

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE III

**Période des missions
(Suite)**

D'autres récits et observations du P. de Crépieu, que nous aurons occasion de citer dans la suite, ajouteront à cette première esquisse, et nous tâcherons ainsi de donner à nos lecteurs une aussi juste idée que possible des souffrances atroces, du long martyre enduré par nos premiers missionnaires.

La flottille se remit en route le 11 novembre et entra le même soir dans "une grande baie," sans doute la Baie des Ha ! Ha ! Le froid était si grand que le lendemain la baie était couverte d'une glace qui

ferma la route aux voyageurs. Force leur fut donc de s'engager dans les bois.

Ainsi le P. de Crépieu ne passa pas par Chicoutimi dans ce premier voyage, si ce n'est peut-être au printemps en retournant à Tadoussac ; mais il n'en fait pas mention. Il passa l'hiver avec ses sauvages au milieu de mille privations sur les bords du lac de la Croix aujourd'hui compris dans la paroisse d'Hébertville et situé à une lieue de l'église. Mais ses fatigues sont compensées par les consolations que trouve son cœur d'apôtre dans la piété de ses ouailles.

Ce fut la même année, 1671, que le Père Albanel passa à Chegoutimi (Chicoutimi) où il fut quatre jours, profitant de cet arrêt pour confesser les sauvages qui l'accompagnaient, et les préparer à la communion, avant d'entreprendre son grand voyage à la Baie d'Hudson. Le Père suivait la route ordinaire dont nous avons parlé.

Parti de Chicoutimi le 29 d'août, il remonta la rivière Chicoutimi, campa le lendemain sur les bords du lac Kinogami, et, le 1er septembre, au lac Kinogamichiche, "renommé, dit-il, pour la multitude de grenouilles à longues queues qui l'habitent, et qui y font un croaement continuel.

(A suivre) LIVIUS.

L'Oiseau-Mouche présente ses félicitations au *Tristwien* qui, cette semaine même, a célébré son dixième anniversaire. Ce journal est l'un des rares journaux franchement catholiques de la Province, et nous espérons qu'il poursuivra longtemps encore son utile carrière.

L'OISEAU-MOUCHE

Journal littéraire et historique publié tous les quinze jours (les vacances exceptées.)

Prix de l'abonnement : 50 cents par année, pour le Canada et les États-Unis. On accepte en paiement les timbres-poste de ces deux pays.

AUX AGENTS : Conditions spéciales très avantageuses.

Pour l'UNION POSTALE, le prix de l'abonnement est de 3 fr. 50 cent.

Pour tout ce qui a rapport à l'administration et à la rédaction, s'adresser à

HUBERT BRASSARD

Gérant de l'OISEAU-MOUCHE,
Séminaire de Chicoutimi,
Chicoutimi, P. Q.

Imprimé aux ateliers typographiques de M. J.-D. GUAY, à Chicoutimi.

Chicoutimi, 6 novembre 1897

Notre "Code civil"

Il y a quelques semaines, le Barreau de Québec présentait une adresse à Sir Samuel Henry Strog, juge en chef de la Cour suprême du Canada qui visitait la capitale de la Province. Dans la réponse de l'illustre visiteur, il y avait un éloge de nos lois françaises que la presse n'a peut-être pas assez signalé. Nous reproduisons ici ce passage, dont nos lecteurs prendront sans doute connaissance avec intérêt. — Parfois, il est utile de recueillir l'appréciation que font les étrangers d'un avantage dont l'on jouit sans beaucoup réfléchir à sa valeur.

"Je me suis fait un devoir, a dit le savant juge, d'étudier spécialement cette partie de la jurisprudence qui a trait à votre Province dans les causes qui sont venues en appel, parce que je me suis dit que ces causes devaient être jugées d'après la loi de la province de Québec, sans suivre les coutumes et précédents d'autres provinces.

"Si j'ai donné satisfaction au Barreau comme juge de la Cour d'Appel dans les causes de cette Province, je le dois à l'étude de la jurisprudence française et à l'aide de mes collègues sur le Banc qui connaissaient cette loi à fond.

"Le peu de connaissances que j'ai acquises, de cette manière, de votre admirable système de lois provinciales m'ont convaincu que le peuple de la province de Québec a été sage en suivant la règle établie par ses ancêtres ; et, si mon opinion en cette matière peut être acceptée, je lui conseillerais de conserver ses lois telles que compilées dans son Code civil, sans y introduire des changements provenant de sources étrangères et qui sont la cause de résultats souvent désastreux."

Comme quoi les ouvriers doivent bien regretter le moyen âge

La *Petite République*, de Paris, citée par la *Vérité* du 30 octobre, a fait les aveux que voici :

"Aux XIV^e et XV^e siècles, l'ouvrier ne travaillait que 250 jours par an, et la moyenne de son salaire annuel a oscillé en montant toujours entre 800 et 1200 francs.

"De nos jours, alors que la valeur de l'argent est bien moindre, pour 300 jours de travail (et non plus 250), la moyenne du salaire annuel n'est plus que de 1020 francs. Ce qui fait que le salaire est d'environ 20 0/0 inférieur et le temps du travail 17 0/0 plus long."

Cela n'est qu'un aspect de l'heureuse société du moyen âge. Il y a pourtant toujours des ignorants qui s'imaginent qu'avant le XIX^e siècle il n'y eut dans le monde que ténèbres, ignorance, grossièreté et esclavage.

ECHO D'UN BEAU SOIR....

Si, dans ce bas monde, il n'y a pas de roses sans épines, il n'y a point non plus d'épines sans roses... Preuve : le bris de la vie collégiale pourtant si épineux, et qui dimanche soir, 17 octobre, par cette saison si froide et si avancée, s'est recouvert des roses les plus belles et les plus odorantes de l'éloquence, du patriotisme, de la religion et jusque de l'intérêt personnel et financier qu'on dit cependant si stérile. Oui, la semaine dernière, notre pauvre rosier collégial qui, comme tout le reste de la végétation d'ailleurs, semblait mort ou au moins engourdi pour jusqu'au "jour de l'an", peut-être hélas ! jusqu'au printemps, et tristement dépouillé de ses feuilles et de ses fleurs, ne laissait voir à nos yeux et sentir à notre tendre épiderme de quinze ou vingt ans, que des épines aiguës, sèches et douloureuses, s'est tout à coup ranimé, a reverdi, et s'est converti de magnifiques boutons, à la nouvelle que certains membres très distingués d'une certaine société de bienfaisance "franco-canadienne" devaient donner, dans la salle de récréation du Petit Séminaire, une soirée publique, dans le but de promouvoir les intérêts de cette société éminemment catholique, sociale et patriotique. Au nombre des orateurs de la circonstance devaient être M. le grand vicaire Belley, notre populaire et vaillant directeur M. l'abbé E. La-

pointe, et puis MM. J.-D. Guay, maire, P.-V. Savard, M. P., L.-G. Belley, avocat, etc., etc. Bref, ce fut un cri de joie général parmi la gent écolière : tout allait pour le mieux et déjà "maître rhétoricien et maître philosophe" se forgent une félicité

Qui les fait pleurer de tendresse.

Eh bien ! chose inouïe, nos "idéals" de la soirée de dimanche, bien loin d'être trompés, devaient encore rester au-dessous de la réalité. Il allait nous être donné de voir une belle œuvre prêchée par de dignes apôtres. — Il est à peu près huit heures et quart du soir. Notre grande salle de récréation est comble de dames, de messieurs et d'écoliers. Les imaginations et les cœurs, déjà fortement impressionnés par l'office si beau et si touchant des vêpres et du salut du soir, sont admirablement préparés pour recevoir le feu sacré de l'éloquence patriotique et religieuse. Au fond de la salle est dressée une estrade sur laquelle ont pris place les trois principaux orateurs de la circonstance, ainsi que monsieur l'assistant-supérieur de la maison. Celui-ci souhaite, au nom du Séminaire de Chicoutimi, bienvenue et succès aux deux distingués représentants de la société franco-canadienne. Puis soudain une voix claire, sonore, sympathique, vibrante comme le son du clairon, s'élève et met en émoi les échos et de la salle et des cœurs. C'est monsieur l'abbé J.-E. Auclair, de Montréal, qui parle, ancien étudiant des deux capitales du monde savant et chrétien, Paris et Rome, condisciple et ami de notre directeur dans cette dernière ville. Après quelques mots de compliments et remerciements à l'adresse du Séminaire et empreints de la plus exquise courtoisie, il aborde la question de la société de bienfaisance franco-canadienne, et la traite surtout au point de vue patriotique et religieux. Et certes, on s'aperçoit qu'il est là sur son terrain. C'est là qu'en parlant de notre mère l'Église, et de notre double patrie le Canada et la France, il trouve des accents vraiment pathétiques et soulève à plusieurs reprises des tonnerres d'applaudissements. Son éloquence chaude, vibrante, animée, est vraiment celle qu'aime la jeunesse, et nous la buvons à longs traits.

Puis vient le tour de monsieur L.-G. Robillard, secrétaire de l'Union franco-canadienne qui, tout en se piquant de ne pas avoir l'éloquen-

ce de son ami, possède le don extraordinaire et inouï d'intéresser, de faire rire un auditoire avec des chiffres et des réglemens... et cela pendant au delà d'une heure... Son proverbe favori est vrai :

"*In medio stat virtus.*"

Enfin, la parole est à monsieur le directeur du Petit Séminaire, M. l'abbé E. Lapointe. Celui-ci traite la question au point de vue politique et social. Après s'être lavé sans peine de l'injurieuse épithète de "socialiste" à lui adressée jadis par son ami M. Auclair, sur la terre d'Italie, il aborde son sujet et le traite avec toute l'énergie, l'éloquence et la largeur de vue qu'on lui connaît. Mais je m'aperçois que je deviens indélicat, et oublie qu'on ne doit pas être prophète en son pays. Disons seulement qu'il a été digne de ses deux collègues.

Avant et après la soirée, dans les intervalles des discours, la fanfare et l'Union Ste-Cécile ont fait entendre de jolis morceaux.

Puis

La cérémonie faite,
Chacun s'en fut s'écouler,

les uns s'enrôlant dans la société de bienfaisance franco-canadienne, les autres (du nombre desquels étaient les écoliers) en lui souhaitant succès, longue vie, lui promettant leur concours dans l'avenir.

Puisse le buisson de la vie collégiale fleurir souvent comme cela, cet hiver !!!

ACHILLE TREMBLAY,
Elève de Philosophie senior.

LABOR IMPROBUS OMNIA VINCIT

L'an dernier on se mit en frais de faire un patinoir. Le projet était beau, l'entreprise noble ; mais hélas ! la réalisation en était problématique, comme nous allons le voir. Nous avions fait, dans l'endroit le plus plan de notre cour — et qui offrait encore l'aspect d'un plan incliné à 25° — un remblai en terre de trois pieds environ de hauteur, après quoi il nous avait fallu attendre les premiers froids.

Ce fut par une de ces glaciales journées de décembre que nous inondâmes le magnifique bassin que nous avions préparé. En peu de temps une véritable mer s'étendit sous nos yeux, du moins à ce qu'il parut aux patineurs qui couronnaient le remblai. Ils étaient fous d'enthousiasme, et je ne sais quelle vertu surhumaine les empêcha de risquer aussitôt la patinade. Le lendemain, cette mer devait tout naturellement être convertie en un grand et beau miroir de glace. Quelle superbe perspective ! N'en était-ce point assez pour troubler le sommeil des gens du métier ? Aussi y en eut-il plusieurs qui passèrent cette nuit, en rêve, bien entendu, les patins aux pieds sur une mer de glace, tantôt à décrire des courbes qui ne finissaient plus, tantôt à faire des courses vertigineuses l'on ils ne pouvaient rêvenir. Le matin, ils durent se tâter au lever et même

pendant toute l'étude pour s'assurer si leurs pauvres jambes étaient bien dans leur état naturel.

Hélas ! Ils avaient bien fait de profiter de cette glace imaginaire : c'était le premier et le dernier agrément que leur donnait leur patinoir ! Quel spectacle s'offrit à nos regards lorsque, allant contempler le matin comment la nuit avait perfectionné notre ouvrage, nous vîmes : ah ! j'en pâlis encore... ! Que de mitaines se trempèrent des larmes qui s'échappaient de tous les yeux ! La scène était déchirante ! Le lac, notre orgueil de la veille, était vide ! L'eau avait rompu ses digues et elle gisait là, devant nous, en glaçons multiformes et affreux, sur la pente, en bas de la cour !

Un désastre si navrant répandit une telle stupeur parmi nous, que personne n'osa plus parler de patinoir. Tous les regards se tournèrent vers la ville qui, plus heureuse, malgré ses épreuves, elle aussi pourtant, parce que les fonds étaient meilleurs, avait réussi dans son entreprise ; et on alla tout l'hiver patiner au grand patinoir.

Eh bien ! qui aurait songé que, après une si funeste expérience, il y aurait encore, parmi nous, des têtes assez fortes pour tenter de reprendre notre ancien projet ? C'est cependant ce qui arriva peu après les vacances. Deux de nos confrères philosophes (ces philosophes sont capables de tout oser), que la triste aventure passée avait laissés froids comme glace, jurèrent de faire un patinoir ou de s'envelir sous les ruines de leur renommée. Nos deux aventuriers se gardèrent bien de communiquer leur dessein à leurs confrères : Christophe Colomb devint la risée de ses concitoyens, lorsqu'il leur parla de découvrir le nouveau monde ; pareil sort ne leur était-il pas réservé ? Ils cherchèrent un appui dans la personne de M. le Directeur, et forts d'une telle protection, ils se rendirent devant le Séminaire, armés l'un d'un niveau, l'autre de papier et de crayons. Ils apposèrent le niveau, mesurèrent, tracèrent sur le papier des lignes plus savantes que celles qu'Archimède traçait autrefois sur le sable, et s'en revinrent triomphants avec un magnifique plan de patinoir.

A la vue de ce chef-d'œuvre, une révolution complète s'opéra dans nos idées : d'un cri unanime, nous demandâmes l'exécution d'un plan si parfait. Le jeudi suivant fut un jour qui restera à jamais célèbre dans les fastes de notre communauté. Dès les huit heures du matin, on vit tous les élèves sous les armes. Des délicats, dont les blanches mains n'avaient encore manié que la plume et la canne, s'armaient vigoureusement de la pioche ou de la pelle ; d'autres, obliant que l'avenir leur destinait le commandement des hommes, "touchaient" modestement les lourds chevaux de la ferme. Parlons de nos contre-maîtres. Ce sont de braves gens qui ont beaucoup crié ; plusieurs même, pour donner plus de liberté à leurs mouvements, évitèrent de s'armer. Ils ont peut-être, je le leur souhaite, fait oublier par leur conduite intelligente, autant qu'intéressée, qu'ils n'avaient point du tout travaillé. Nous ne saurions trop louer tous ces ouvriers qui, trop jeunes encore sans doute pour être agrégés à la société des Chevaliers du Travail, ne firent pas la moindre petite grève. — Une collation importante vint à propos, l'après-midi, soutenant les forces défaillantes, et le travail de cette journée fut gigantesque.

Tous les congés, un spectacle semblable se renouvelle : les mêmes contre-maîtres commandent la même escouade. Les arsenaux de M. le Procureur sont continuellement ouverts afin d'utiliser les nouvelles recrues qui arrivent sans cesse. On remarque parfois que, à l'heure de la collation, le nombre des travailleurs s'accroît tout à coup de quelques survenants qui s'arment comme ils peuvent, se composent un visage fatigué, partagent la proie avec les autres, puis s'enquient prestement à la cour. Pour proté-

ger leurs ouvriers, les chefs ont porté des lois sévères contre l'intrusion : depuis, les brigands n'ont plus reparu. Sous une aussi sage direction, nos habiles et infatigables ouvriers à l'œuvre ont l'air de véritables Cyclopes. La cour d'honneur du Séminaire est devenue un antre. Deux travailleurs, armés de pied en cap, se promènent de front sur un formidable remblai destiné à enchaîner les eaux. Quelque esprit guerrier, grand admirateur de notre œuvre, a osé conjecturer qu'en cas de guerre, quelques canons, placés sur ces remparts, pourraient empêcher une flotte d'arriver dans le port de notre ville. Si toutefois notre ouvrage n'est point destiné à arrêter une invasion, avouons qu'il amusera beaucoup les gens en temps de paix. De quel admirable effet ne sera point notre patinoir, lorsque deux globes électriques, en l'absence de l'astre des nuits, feront briller sa surface unie, lorsque des essais de patineurs y passeront et repasseront sans cesse dans leur course légère, comme ces volées d'alouettes qui, au lever du soleil, effleurent d'une aile rapide l'eau endormie d'un beau lac !

Heureux ceux qui verront, et mille fois plus heureux encore ceux qui patineront !
JOS. A. TREMBLAY,
Elève de Philosophie jr.

Un feu d'artifice

L'Oiseau-Mouche, qui ne manque ni de curiosité, ni d'indiscrétion, s'est permis de jeter à la dérobée un petit coup d'œil sur les pages du *Naturaliste canadien*, qui s'imprime sur une presse voisine, et il y a lu que, dans la nuit du 13 au 14 novembre, "nous verrons l'essai féérique des LÉONIDES qui circulent dans l'orbite de la comète de 1866." Cela veut dire qu'il y aura, cette nuit-là, une merveilleuse pluie d'étoiles filantes, telles qu'il ne s'en voit que tous les trente ans. — Les compagnies d'éclairage électrique doivent donner congé à leur personnel, pour cette même nuit. — On se plaint des astronomes qui n'ont pas mis à cette date la moindre éclipse de lune.

Si le temps est couvert, au soir du 13 novembre, on se reprendra à la date correspondante de 1898, et surtout de 1899, qui sera l'époque de la plus grande intensité du phénomène. — Faire assurer sa vie, afin de pouvoir jouir du spectacle dans deux ans.

La haute éducation

La dernière livraison (2 nov.) de l'*Enseignement primaire* contient le discours prononcé, aux fêtes du cinquantenaire du collège de Joliette, par l'honorable M. de la Bruère, Surintendant de l'Instruction publique. Entre plusieurs passages remarquables de cette belle pièce d'éloquence, nous aimons à reproduire celui-ci, qui est particulièrement digne d'attention :
"Le peuple canadien-français est jeune, neuf, aimant sa langue

et sa religion, attaché au passé de ses ancêtres. Il a des traditions que d'autres peuples d'Amérique ne possèdent point. Persuadé de la mission que la Providence lui a assignée, il doit aux fondateurs de cette colonie, il se doit à lui-même de se faire le point d'appui de ceux qui dans le Dominion et aux États-Unis lui sont attachés par les liens du sang. Il doit à tous, autant que possible, aide et protection, et j'émet l'opinion que notre peuple n'aura cette prédominance sur les autres peuples de ce continent que par la supériorité intellectuelle. Cette supériorité, il ne l'acquerra qu'en donnant aux études classiques et à l'enseignement universitaire toute la force et l'efficacité possibles, afin qu'ils exercent le plus grand prestige."

L' " anglicisme " à Paris !

On lit ce qui suit dans le *Dictionnaire de nos fautes*, par R. Rinfret, p. 26 : " **BATISSE**.—Ici, on prend *bâtisse* comme synonyme de *construction*, *édifice*. C'est un anglicisme, la traduction littérale de *building*.

" *Bâtisse* est tout ce qui concerne la maçonnerie d'un bâtiment."

D'autre part, il y avait la phrase que voici dans la *CHRONIQUE* de l'*Univers* du 14 octobre—une " chronique " toujours écrite en maître français, je vous assure :

" On a pris des mesures, vers le milieu de ce siècle, pour dégager Notre-Dame de Paris des **BATISSES** qui l'enveloppaient et la masquaient."

Voyons ! Qui dira que *bâtisses*, dans cette phrase, signifie autre chose que *constructions*, *édifices* ?

C'est toujours bien un anglicisme de moins sur la conscience des Canadiens.

NOS ANCIENS

Depuis les vacances, nous avons eu le plaisir de revoir au Séminaire deux anciens élèves, MM. J.-E. Savard, avocat, et M. J.-F.-Elzéar Roy, M. D.

M. Savard exercera sa profession, croyons-nous, à Fraserville, comté de Témiscouata.

Quant au Dr Roy, qui vient de compléter ses études médicales à Paris—le premier de nos élèves qui ait étudié en Europe—, il n'a pas encore décidé à quel endroit il se fixera.

A tous-deux nous souhaitons les plus brillants succès.

Bibliographie

L.-G. Robillard, *Les Sociétés de Bienfaisance*.

Nous avons lu la petite brochure que M. Robillard vient de publier sous ce titre. Les 34 pages qu'elle renferme comprennent vingt-deux chapitres qui, dans leur brièveté, expliquent fort bien les divers systèmes des sociétés purement mutuelles ou à taux fixes. Finalement, il y est prouvé que l'"Union franco-canadienne" est la plus avantageuse de toutes ces sociétés. L'approbation qu'elle a reçue de la plupart de nos évêques proclame sa valeur au point de vue religieux et national. " Pourquoi, dirons-nous avec la *Vérité*, nos Canadiens n'en feraient-ils pas partie plutôt que de s'enrôler dans des sociétés suspectes et étrangères ? "

PENSEES

Un poète n'est pas plus utile à l'État qu'un joueur de quilles.—*Malherbe*.

Un bruit accru par des échos
Ressemble beaucoup à la gloire.
—*Arnault*.

Vous savez ce reporter qui a commencé à raconter son voyage au Lac Saint-Jean ? Le voilà malade et incapable d'achever la copie que nous attendions de lui pour ce numéro. Espérons qu'il ne quittera pas cette pauvre terre sans avoir terminé son récit.

PREMIERS ET SECONDS du MOIS D'OCTOBRE

Philosophie senior : 1er, M. Jos. Sheehy ; 2e, M. Achille Tremblay.

Philosophie junior : 1er, M. Edmond Duchesne ; 2e, M. Hubert Brassard.

Rhétorique : 1er, M. J.-C. Gagné ; 2e, M. Edmour Côté.

Belles-Lettres : 1er, M. Eug. Tremblay ; 2e, M. Philippe Boliiane.

Versification : 1er, M. J.-A. Gagné ; 2e, M. Ludger Boly.

Humanités : 1er, M. Jos.-A. Garon ; 2e, M. E. Lindsay.

Quatrième : 1er, M. Ludger Gauthier ; 2e, M. J. Lapointe.

Troisième : 1er, M. Tha-Louis Villeneuve ; 2e, M. Edgar Maltais.

Seconde : 1er, M. Ph. Pedneault ; 2e, M. S. Desjardins.

Première : 1er, M. Ern. Blackburn ; 2e, M. Ludger Harvey.

IMPRESSIONS DE VOYAGE

(Suite)

Je suis descendu jusque dans les entrailles de Rome ; et, du fond de la prison Mamertine, à trente pieds sous terre, je baisais avec respect ce sol que les apôtres Pierre et Paul ont foulé. J'ai eu le bonheur de m'agenouiller dans les sanctuaires où ve-

naient prier les premiers fidèles, et de parcourir les longs corridors qui retentirent de leurs chants, et qui s'allongèrent à mesure qu'on eut besoin de place pour inhumer les millions de victimes des persécutions. J'ai compté les couches de débris amoncelées les unes sur les autres, et qui distinguent la Rome des différents âges.

Les routes romaines, je les ai parcourues. J'ai fait des pèlerinages sur la voie Nomentane illustrée par la tombe de la vierge Agnès, sur la voie Saint-Laurent qui renferme les restes du grand diacre d'Espagne et du pape Pie IX ; j'ai suivi avec émotion cette voie Appienne par où passèrent si souvent les légions romaines, et qui traverse les champs sous lesquels s'étend la cité souterraine des catacombes ; la voie d'Ostie qui vit la fin des travaux de l'apôtre Paul, but son sang généreux, et s'ouvrit trois fois au contact de sa tête tombée sous le glaive du bourreau, pour laisser jaillir trois sources miraculeuses.

Mais je n'avais pas encore traversé la campagne romaine et gravi les montagnes qui la bornent.

Aussi était-ce grande fête ce matin lorsque nous partîmes, M. Lapointe et moi, en route pour Frascati, la ville à la mode qui attire l'aristocratie romaine dans le temps des chaleurs, à cause de la salubrité de son climat, et des nombreuses villas qui l'entourent d'une ceinture de fleurs, de fruits et de délicieux bocages.

Nous fîmes le voyage en compagnie d'un prêtre de la maison du pape, partisan convaincu du pouvoir temporel et confiant dans son prochain rétablissement. " Le système actuel, dit-il, n'amène que misère et calamités, il faudra bien qu'on finisse par le comprendre."

Le vénérable abbé a raison. Rome n'est-elle pas l'Arche d'alliance de la Nouvelle Loi ? elle possède plus que les tables de la loi, mais la loi elle-même dans la personne du pape infaillible. Rome appartient au peuple chrétien ; c'est son patrimoine de famille, sa part d'héritage ; et voilà pourquoi les zouaves venus de toutes les parties du monde pour la défendre combattaient *pro aris et focis*. Ils ont été vaincus, mais le droit ne meurt pas ; l'Arche est au pouvoir des ennemis de Dieu, mais elle n'y restera pas.

(A suivre) LAURENTIDES.